

## Conditions générales de vente de l'Iconothèque de la Cinémathèque française

### Article 1 : application des conditions générales de ventes

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux biens et documents délivrés par le service de l'Iconothèque de la Cinémathèque française. Ces conditions générales de vente sont communiquées au client en même temps que le devis. Tout achat implique donc de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

### Article 2 : Commande

La commande doit être passée aux heures et jours d'ouverture, auprès de l'Iconothèque de la Cinémathèque française:

51 rue Bercy- 75012 Paris, Tél : +33 (0)1 71 19 32 64, Fax : +33 (0)1 71 19 32 58, mail : [icono@cinematheque.fr](mailto:icono@cinematheque.fr)

*- Pour les particuliers- personnes physiques :*

Un devis est établi et vous est délivré par l'Iconothèque. Il précise le détail des documents demandés, leur prix et les éventuels frais (les frais techniques, les frais de port éventuels, etc.). Vous devez fournir l'autorisation des ayants droits des documents demandés s'ils sont protégés par la législation en matière de droits d'auteur.

Le devis, une fois signé, doit être retourné à l'Iconothèque, pour acceptation des présentes conditions.

*- Pour les personnes morales :*

Vous recevez un devis récapitulant le détail des documents demandés, leur prix et les éventuels frais (frais techniques, frais de port éventuels, etc.).

Le devis, une fois signé, doit être retourné à l'Iconothèque pour acceptation des présentes conditions, accompagné d'un bon de commande.

Vous devez fournir l'accord des ayants droits des documents demandés s'ils sont protégés par la législation en matière de droits d'auteur.

### Article 3 : Prix

Les tarifs sont exprimés en euros. Tout changement législatif et/ou réglementaire susceptible d'entraîner des variations de prix tels que modification de TVA applicable, instauration de nouvelles taxes, etc... peut être pris en compte par l'Iconothèque et répercuté sur le montant de la commande.

#### **Article 4 : Paiement**

Le règlement de vos achats s'effectue selon les principes suivants :

##### ***Personnes physiques :***

Le paiement doit être effectué à la commande quel que soit le montant.

- par cartes bancaires : Visa, MasterCard, autres cartes bleues sous réserve (sauf American Express) auprès de l'Iconothèque de la Cinémathèque française ;
- par chèque bancaire à l'ordre de la Cinémathèque française. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine.
- ou par virement bancaire si vous résidez à l'étranger. Dans ce cas, les frais occasionnés par le virement bancaire sont à votre charge.

##### ***Personnes morales :***

- par cartes bancaires : Visa, MasterCard, autres cartes bleues sous réserve (sauf American Express) auprès de l'Iconothèque de la Cinémathèque française ;
- par chèque bancaire à l'ordre de la Cinémathèque française. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine.
- ou par virement bancaire. Si la société est domiciliée à l'étranger, les frais occasionnés par le virement bancaire sont à sa charge.

Le paiement doit être effectué à l'avance pour toute commande inférieure ou égale à 50 € TTC.

La Cinémathèque se réserve le droit de demander un paiement à l'avance, quel que soit le montant de la commande, dans le cas de créances précédentes non payées.

Une facture est envoyée au client par le service Comptabilité de la Cinémathèque française.

*Pénalités de retard* : Comme prévu à l'article L. 441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne l'exigibilité de pénalités de retard à un taux égal à 10% et d'une indemnité forfaitaire minimale de 40 (quarante) euros pour frais de recouvrement, dues de plein droit, sans qu'un appel soit nécessaire.

#### **Article 5 : Livraison**

Les fichiers sont livrés par téléchargement sur un serveur distant.

#### **Article 6 : Responsabilité**

Les documents remis sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de l'Iconothèque ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le document est livré (par exemple en cas d'interdiction d'une œuvre...).

### **Article 7 : Informations nominatives (si personne physique)**

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous êtes informés que les données collectées font l'objet de traitements à des fins informatives, relationnelles, ou marketing. Seule La Cinémathèque française aura accès à ces informations.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données qui vous concernent. Vous pouvez également en demander la limitation ou la portabilité. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante [rgpd@cinematheque.fr](mailto:rgpd@cinematheque.fr)

### **Article 8 : Lois applicables**

En cas de litiges, attribution de compétence est faite aux tribunaux compétents de Paris.